

Image not found or type unknown



loyer minimum loi scellier

Par **goupil**, le **15/04/2011** à **15:52**

J'ai acheté un appartement en décembre 2009 en loi Scellier pour y loger ma fille qui est étudiante. J'aimerais savoir le montant minimum que je peux déclarer pour le loyer aux impôts. Je n'arrive pas à trouver ce renseignement .
Merci d'avance